

37 C 5 questionnaire en français

1. Introduction

Bienvenue sur la page du questionnaire de l'UNESCO consacré au Programme et budget pour 2014-2017 (37 C/5) !

Veillez noter ce qui suit :

(1) Chaque État membre est invité à soumettre une seule réponse. Les répondants sont priés de s'identifier au début du questionnaire.

(2) La version en ligne du questionnaire existe dans les six langues officielles de l'Organisation: anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe.

(3) Vous êtes invités à compléter ce questionnaire d'ici au 31 mai 2012 au plus tard, afin que les résultats puissent nourrir les consultations régionales qui doivent débuter en juin 2012. Les réponses reçues après le 31 mai ne seront pas prises en considération.

(4) Au cas où, pour des raisons techniques, vous ne seriez pas en mesure de répondre en ligne, vous pourrez adresser vos réponses et observations, sur une version papier du questionnaire, au Secrétariat (M. Hans d'Orville, Sous-Directeur général pour la planification stratégique, UNESCO, 7 place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France, téléphone : (33) 1 45 68 19 19 ; télécopie : (33)1 45 68 55 21 ; courrier électronique : g.awamat@unesco.org).

(5) Le questionnaire comporte des questions quantitatives et qualitatives. Pour les questions quantitatives, un nombre maximum de points (100) est prévu. Si vous le dépassez, votre réponse ne sera pas valable.

(6) Une fois que vous aurez achevé de remplir le questionnaire en ligne, votre réponse sera enregistrée et vous ne pourrez plus la modifier. Il est donc important de mener toutes les consultations internes nécessaires avant de remplir le questionnaire.

(7) Toutefois, au cas où vous auriez besoin de rectifier votre réponse avant la date butoir, vous pourrez demander à remplir une nouvelle fois le questionnaire en ligne en contactant M. Hans d'Orville (h.dorville@unesco.org), avec copie à Mme Ghada Awamat (g.awamat@unesco.org). Votre réponse initiale sera alors supprimée.

(8) Ainsi que le Conseil exécutif l'a demandé, les réponses au questionnaire seront résumées et communiquées, sous forme consolidée, lors des diverses réunions régionales de consultation.

(9) Sur la base des réponses aux questionnaires relatifs au C/4 et au C/5 et de la résolution 36 C/112, la Directrice générale présentera, à la 190e session du Conseil exécutif (octobre 2012), ses propositions préliminaires concernant le Projet de stratégie à moyen terme (37 C/4) et le Projet de programme et de budget (37 C/5), ainsi que le rapport des consultations régionales. Les orientations qui seront alors fournies par le Conseil exécutif serviront de cadre à la préparation des deux documents, qui seront examinés par la Conférence générale à sa 37e session en 2013.

(10) Pour remplir le questionnaire, vous souhaitez peut-être consulter les évaluations menées en 2009-2011, dont la liste, contenant les adresses Internet correspondantes, figure en annexe à la fin du questionnaire du 37 C/4.

(11) Pour toute question d'ordre technique concernant le présent questionnaire, veuillez contacter Mme Ghada Awamat à l'adresse suivante : g.awamat@unesco.org (ou au numéro de téléphone ci-après : + 33-1-45-68-13-39).

2. Identification

37 C 5 questionnaire en français

1. Veuillez indiquer l'État membre, le Membre associé ou l'ONG/OIG au nom duquel/de laquelle vous soumettez une réponse.

| | États membres | Membres associés | ONG/OIG |
|-----|----------------------|----------------------|----------------------|
| Nom | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |

S'il s'agit d'une ONG/OIG, veuillez préciser ci-dessous le nom de l'organisation :

2. Veuillez indiquer ci-dessous votre nom et votre titre :

3. Questions générales

***3. L'actuel Programme et budget (document C/5) s'articule autour de cinq grands programmes et six plates-formes intersectorielles. Êtes-vous favorables au maintien de cette structure ?**

- Oui
- Non
- Sans opinion

Commentaire :

37 C 5 questionnaire en français

***4. Si la réponse à la question 3 est non, veuillez indiquer quelle est, dans la liste ci-dessous, la structure que vous préféreriez pour le 37 C/5 (choix multiples possibles) :**

- 1. Réduction du nombre de grands programmes
- 2. Augmentation du nombre de grands programmes
- 3. Augmentation de la place réservée aux plates-formes intersectorielles (par rapport aux grands programmes)
- 4. Diminution de la place réservée aux plates-formes intersectorielles (par rapport aux grands programmes)
- 5. Suppression des plates-formes intersectorielles (action dans le cadre exclusif des grands programmes)
- 6. Suppression des grands programmes et des plates-formes intersectorielles (concentration des efforts sur les domaines thématiques interdisciplinaires)

Commentaire:

37 C 5 questionnaire en français

***5. Dans le 36 C/5, l'UNESCO agit dans le cadre de six plates-formes intersectorielles : Plate-forme intersectorielle pour une culture de la paix et de la non-violence ; Plate-forme intersectorielle sur la contribution de l'UNESCO à l'atténuation des effets du changement climatique et à l'adaptation à ces effets ; Plate-forme intersectorielle sur la contribution de l'UNESCO à la lutte contre le VIH et le SIDA ; Plate-forme intersectorielle sur le soutien de l'UNESCO aux pays en situation de post-conflit ou de post-catastrophe ; Plate-forme intersectorielle sur la contribution de l'UNESCO à la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action de la Barbade (1994) pour le développement durable des petits États insulaires en développement (PEID) ; Plate-forme intersectorielle sur la priorité Afrique et sa mise en œuvre par l'UNESCO.**

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous quelles plates-formes intersectorielles devraient être conservées

| | Non | Oui | Oui, si modifiée | Sans opinion |
|---|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| Plate-forme intersectorielle pour une culture de la paix et de la non-violence | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| Plate-forme intersectorielle sur la contribution de l'UNESCO à l'atténuation des effets du changement climatique et à l'adaptation à ces effets | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| Plate-forme intersectorielle sur la contribution de l'UNESCO à la lutte contre le VIH et le SIDA | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| Plate-forme intersectorielle sur le soutien de l'UNESCO aux pays en situation de post-conflit ou de post-catastrophe | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| Plate-forme intersectorielle sur la contribution de l'UNESCO à la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action de la Barbade (1994) pour le développement durable des petits États insulaires en développement (PEID) | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| Plate-forme intersectorielle sur la | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |

37 C 5 questionnaire en français

priorité Afrique et sa mise
en œuvre par l'UNESCO

Commentaire :

***6. Y a-t-il d'autres sujets ou thèmes qu'il serait, à votre avis, préférable que l'UNESCO traite de manière intersectorielle ?**

Veillez les énumérer ci-dessous :

1

2

3

Commentaire :

***7. Souhaiteriez-vous que le 37 C/5 définisse, pour chaque grand programme, un nombre limité de programmes prioritaires ou de domaines thématiques, qui bénéficieraient alors de la majeure partie des ressources approuvées pour chaque grand programme ?**

- Oui
- Non
- Sans opinion

Commentaire :

***8. Seriez-vous d'accord pour que, une fois inclus dans le 37 C/5, chaque programme soit uniquement conçu pour une durée de quatre ans et doive être réexaminé avant d'être poursuivi dans un autre C/5 (clause d'extinction) ?**

- Oui
- Non
- Sans opinion

Commentaire :

37 C 5 questionnaire en français

9. Le 37 C/5 devrait-il consacrer la majeure partie de ses ressources aux pays qui en ont le plus besoin et qui sont les plus éloignés de la réalisation des objectifs de développement convenus au niveau international/des OMD ?

- Oui
- Non
- Sans opinion

Commentaire :

37 C 5 questionnaire en français

*10. Comment l'UNESCO peut-elle améliorer sa pertinence et son impact au niveau des pays ?

Veillez évaluer chacun des points énumérés ci-dessous en utilisant l'échelle fournie.

| | Extrêmement important | Important | Moyennement important | Peu important | Pas important |
|--|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| 1. Améliorer la qualité et le calendrier d'exécution | <input type="radio"/> |
| 2. Élaborer davantage de programmes conjoints avec d'autres organisations du système des Nations Unies et avec des banques régionales de développement | <input type="radio"/> |
| 3. Renforcer la participation aux activités des équipes de pays des Nations Unies, y compris aux mécanismes de coordination interorganisations | <input type="radio"/> |
| 4. Développer davantage de synergies avec les donateurs bilatéraux | <input type="radio"/> |
| 5. Améliorer la collaboration avec les ONG | <input type="radio"/> |
| 6. Améliorer la collaboration avec les commissions nationales | <input type="radio"/> |
| 7. Collaborer avec les associations professionnelles concernées | <input type="radio"/> |
| 8. Nouer des liens avec d'autres partenaires | <input type="radio"/> |
| 9. Autre (Facultatif – Veuillez préciser dans la boîte de commentaire ci-dessous) | <input type="radio"/> |

Commentaire :

37 C 5 questionnaire en français

11. Avez-vous des suggestions à faire sur la manière dont les instituts et centres de catégorie 2 pourraient contribuer le plus efficacement possible à la réalisation des priorités sectorielles et des objectifs des plates-formes intersectorielles ? (facultatif)

4. Éducation

***12. Dans l'actuel 36 C/5, le grand programme I (Éducation) couvre divers domaines thématiques, qui sont énumérés ci-après. Sur cette base, le Secteur a identifié quatre domaines prioritaires : élaboration et planification de politiques sectorielles ; alphabétisation ; enseignants ; enseignement et formation techniques et professionnels (EFTP).**

À votre avis, quel niveau de priorité l'UNESCO devrait-elle accorder à chacun de ces domaines pendant la période visée par le 37 C/5 (2014-2017) ? Y a-t-il d'autres thèmes prioritaires que vous aimeriez voir traités dans le domaine de l'éducation ?

Veillez répartir un total de 100 points entre ces domaines afin d'en indiquer la priorité relative. Procédez par multiples de 5 (0, 5, 10, 15, ..., 100).

| | Nombre de points |
|--|----------------------|
| 1. Élaboration et planification de politiques sectorielles | <input type="text"/> |
| 2. Alphabétisation et éducation non-formelle | <input type="text"/> |
| 3. Enseignants | <input type="text"/> |
| 4. Enseignement et formation techniques et professionnels (EFTP) | <input type="text"/> |
| 5. Éducation de base (de l'éducation et de la protection de la petite enfance à l'enseignement secondaire) | <input type="text"/> |
| 6. Enseignement supérieur | <input type="text"/> |
| 7. Éducation en vue du développement durable (EDD) | <input type="text"/> |
| 8. VIH & SIDA et éducation | <input type="text"/> |
| 9. Éducation aux droits de l'homme et à la culture de la paix | <input type="text"/> |
| 10. Coordination et suivi | <input type="text"/> |

37 C 5 questionnaire en français

de l'EPT et partenariat
pour l'EPT

11. Plaidoyer et
partenariat pour
l'éducation des filles et
des femmes

12. Partage des
connaissances et
perspective dans le
domaine de l'éducation

13. Autre (Facultatif –
Veuillez préciser dans la
boîte de commentaire ci-
dessous)

Commentaire :

**13. Veuillez énumérer ci-après le(s) programme(s) ou domaine(s) thématique(s) qui
devrai(en)t, à votre avis, être interrompu(s) ou progressivement supprimé(s) durant la
période 2014-2017 (facultatif)**

1

2

Autre(s)

*** 14. L'UNESCO est responsable de neuf conventions internationales dans le domaine
de l'éducation (par exemple, la Convention de 1960 concernant la lutte contre la
discrimination dans le domaine de l'enseignement) et de sept recommandations
internationales. À votre avis, l'UNESCO devrait-elle renforcer et élargir ses activités et
son programme normatifs dans le domaine de l'éducation ?**

Oui

Non

Sans opinion

Commentaire :

**15. Si la réponse à la question ci-dessus est oui, comment, à votre avis, l'UNESCO
pourrait-elle améliorer son action dans les domaines normatifs ?**

37 C 5 questionnaire en français

***16. Le grand programme I privilégie actuellement les interventions au niveau des pays dans les pays prioritaires qui en ont le plus besoin et qui sont les plus éloignés de la réalisation des objectifs de l'EPT/des OMD. Le principe consistant à établir un ordre de priorité entre les pays devrait-il être maintenu durant la période 2014-2017 ?**

- Oui
- Non
- Sans opinion

Commentaire :

37 C 5 questionnaire en français

***17. Auxquels des instituts pour l'éducation ci-après (catégorie 1) l'UNESCO devrait-elle accorder la priorité durant la période 2014-2017 ?**

Veillez répartir un total de 100 points entre ces instituts afin d'en indiquer la priorité relative. Procédez par multiples de 5 (0, 5, 10, 15, ..., 100).

| | Nombre de points |
|---|----------------------|
| Bureau international d'éducation (BIE) | <input type="text"/> |
| Institut international pour la planification de l'éducation (IIEP) | <input type="text"/> |
| Institut pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL) | <input type="text"/> |
| Institut pour l'application des technologies de l'information à l'éducation (ITIE) | <input type="text"/> |
| Institut international pour le renforcement des capacités en Afrique (IIRCA) | <input type="text"/> |
| Institut international pour l'enseignement supérieur en Amérique latine et dans les Caraïbes (IESALC) | <input type="text"/> |
| Institut Mahatma Gandhi d'éducation pour la paix et le développement durable (MGIEP) | <input type="text"/> |

Commentaire :

5. Sciences exactes et naturelles

37 C 5 questionnaire en français

***18. Dans l'actuel 36 C/5, le grand programme II (Sciences exactes et naturelles) couvre divers domaines thématiques, qui sont énumérés ci-après. À votre avis, quel niveau de priorité l'UNESCO devrait-elle accorder à chacun de ces domaines pendant la période visée par le 37 C/5 (2014-2017) ?**

Veillez répartir un total de 100 points entre ces domaines afin d'en indiquer la priorité relative. Procédez par multiples de 5 (0, 5, 10, 15, ..., 100).

| | Nombre de points |
|---|----------------------|
| 1. Politiques dans le domaine de la science, de la technologie et de l'innovation | <input type="text"/> |
| 2. Sciences fondamentales | <input type="text"/> |
| 3. Ingénierie | <input type="text"/> |
| 4. Énergies renouvelables | <input type="text"/> |
| 5. Océans et zones côtières | <input type="text"/> |
| 6. Systèmes d'eau douce | <input type="text"/> |
| 7. Sciences écologiques et sciences de la Terre | <input type="text"/> |
| 8. Réduction des risques de catastrophes naturelles et atténuation de leurs effets | <input type="text"/> |
| 9. Accès au savoir scientifique | <input type="text"/> |
| 10. Mobiliser une large participation dans le domaine de la science, de la technologie et de l'innovation | <input type="text"/> |
| 11. Autre (Facultatif – Veuillez préciser dans la boîte de commentaire ci-dessous) | <input type="text"/> |

Commentaire :

37 C 5 questionnaire en français

***19. Quel(s) programme(s) ou domaine(s) thématique(s) recommanderiez-vous d'interrompre ou de supprimer progressivement durant la période 2014-2017 ?**

1

2

Autre(s)

***20. L'UNESCO s'appuie sur des programmes intergouvernementaux et internationaux et sur des instituts pour apporter aux États membres une aide dans plusieurs domaines spécialisés. À votre avis, quel niveau de priorité, dans l'allocation des ressources, faudrait-il accorder aux programmes suivants durant la période 2014-2017 ?**

Veillez répartir un total de 100 points entre ces programmes afin d'en indiquer la priorité relative. Procédez par multiples de 5 (0, 5, 10, 15, ..., 100).

| | Nombre de points |
|---|----------------------|
| 1. Programme international relatif aux sciences fondamentales (PISF) | <input type="text"/> |
| 2. Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO (COI) | <input type="text"/> |
| 3. Programme hydrologique international (PHI) | <input type="text"/> |
| 4. Programme sur l'homme et la biosphère (MAB) | <input type="text"/> |
| 5. Programme international de géosciences (PICG) | <input type="text"/> |
| 6. Centre international de physique théorique (CIPT) | <input type="text"/> |
| 7. Institut UNESCO-IHE pour l'éducation relative à l'eau (UNESCO-IHE) | <input type="text"/> |

Commentaire :

6. Sciences sociales et humaines

37 C 5 questionnaire en français

***21. Dans l'actuel 36 C/5, le grand programme III (Sciences sociales et humaines) couvre divers domaines thématiques, qui sont énumérés ci-après. À votre avis, quel niveau de priorité l'UNESCO devrait-elle accorder à chacun de ces domaines pendant la période visée par le 37 C/5 (2014-2017) ?**

Veillez répartir un total de 100 points entre ces domaines afin d'en indiquer la priorité relative. Procédez par multiples de 5 (0, 5, 10, 15, ..., 100).

| | Nombre de points |
|--|----------------------|
| 1. Éthique des sciences et des technologies | <input type="text"/> |
| 2. Nouveaux défis en bioéthique | <input type="text"/> |
| 3. Transformations sociales | <input type="text"/> |
| 4. Impact social du changement global de l'environnement | <input type="text"/> |
| 5. Politiques d'inclusion sociale | <input type="text"/> |
| 6. Droits de l'homme | <input type="text"/> |
| 7. Philosophie | <input type="text"/> |
| 8. Renforcement des pratiques démocratiques | <input type="text"/> |
| 9. Lutte contre le dopage et sport | <input type="text"/> |
| 10. Recherche et réseaux de connaissances en sciences sociales | <input type="text"/> |
| 11. Les jeunes en tant qu'acteurs du changement sociétal | <input type="text"/> |
| 12. Autre (Facultatif – Veuillez préciser dans la boîte de commentaire ci-dessous) | <input type="text"/> |

Commentaire :

***22. Quel(s) programme(s) ou domaine(s) thématique(s) recommanderiez-vous d'interrompre ou de supprimer progressivement durant la période 2014-2017 ?**

| | |
|----------|----------------------|
| 1 | <input type="text"/> |
| 2 | <input type="text"/> |
| Autre(s) | <input type="text"/> |

37 C 5 questionnaire en français

***23. L'UNESCO mène des activités dans plusieurs domaines spécialisés à travers un certain nombre de programmes intergouvernementaux et de programmes à vocation internationale. À quelle(s) activité(s) l'UNESCO devrait-elle accorder la priorité durant la période 2014-2017 ?**

Veillez répartir un total de 100 points entre ces programmes afin d'en indiquer la priorité relative. Procédez par multiples de 5 (0, 5, 10, 15, ..., 100).

| | Nmbre de points |
|---|----------------------|
| 1. Comité international de bioéthique (CIB) | <input type="text"/> |
| 2. Comité intergouvernemental de bioéthique (CIGB) | <input type="text"/> |
| 3. Commission mondiale d'éthique des connaissances scientifiques et des technologies (COMEST) | <input type="text"/> |
| 4. Programme Gestion des transformations sociales (MOST) | <input type="text"/> |
| 5. Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport (CIGEPE) | <input type="text"/> |
| 6. Conférence des Parties à la Convention internationale contre le dopage dans le sport | <input type="text"/> |

Commentaire :

7. Culture

37 C 5 questionnaire en français

***24. Dans l'actuel 36 C/5, le grand programme IV (Culture) couvre divers domaines thématiques, qui sont énumérés ci-après. À votre avis, quel niveau de priorité l'UNESCO devrait-elle accorder à chacun de ces domaines dans le 37 C/5 (2014-2017) ?**

Veillez répartir un total de 100 points entre ces domaines afin d'en indiquer la priorité relative. Procédez par multiples de 5 (0, 5, 10, 15, ..., 100).

| | Nombre de points |
|--|----------------------|
| 1. Patrimoine matériel culturel et naturel | <input type="text"/> |
| 2. Protection des biens culturels et lutte contre le trafic illicite des biens culturels | <input type="text"/> |
| 3. Patrimoine culturel immatériel | <input type="text"/> |
| 4. Soutien et promotion de la diversité des expressions culturelles | <input type="text"/> |
| 5. Culture et développement | <input type="text"/> |
| 6. Industries créatives et Réseau de villes créatives | <input type="text"/> |
| 7. Dialogue interculturel, cohésion sociale et culture de la paix et de la non-violence | <input type="text"/> |
| 8. Autre (Facultatif – Veillez préciser dans la boîte de commentaire ci-dessous) | <input type="text"/> |

Commentaire :

25. Quel(s) programme(s) ou domaine(s) thématique(s) recommanderiez-vous d'interrompre ou de supprimer progressivement durant la période 2014-2017 ?

| | |
|----------|----------------------|
| 1 | <input type="text"/> |
| 2 | <input type="text"/> |
| Autre(s) | <input type="text"/> |

37 C 5 questionnaire en français

***26. La culture a été reconnue comme un élément fondamental pour le développement dans le document final de la Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les Objectifs du Millénaire pour le développement, tenue en septembre 2010. Comment l'UNESCO peut-elle davantage promouvoir l'agenda Culture et développement ainsi qu'une meilleure intégration de la culture dans les politiques et processus nationaux de développement ?**

27. L'UNESCO assure le suivi de sept conventions dans le domaine de la culture. Quel niveau de priorité l'UNESCO devrait-elle, selon vous, accorder à ces instruments en 2014-2017 ?

Veillez classer par ordre de priorité les conventions citées ci-dessous.

| | Priorité principale | Haute priorité | Priorité moyenne | Priorité faible | Pas une priorité |
|---|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (2005) | <input type="radio"/> |
| Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (2003) | <input type="radio"/> |
| Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique (2001) | <input type="radio"/> |
| Convention du patrimoine mondial (1972) | <input type="radio"/> |
| Convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels (1970) | <input type="radio"/> |
| Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé (1954) | <input type="radio"/> |
| Convention universelle sur le droit d'auteur (1952, 1971) | <input type="radio"/> |

Commentaire :

8. Communication et information

37 C 5 questionnaire en français

***28. Dans l'actuel 36 C/5, le grand programme V (Communication et information) s'articule autour de trois axes d'action. À votre avis, quel niveau de priorité l'UNESCO devrait-elle accorder à chacun de ces domaines thématiques dans le 37 C/5 (2014-2017) à venir ?**

Veillez répartir un total de 100 points entre les différents thèmes afin d'en indiquer la priorité relative. Procédez par multiples de 5 (0, 5, 10, 15, ..., 100).

| | Nombre de points |
|---|----------------------|
| 1. Liberté d'expression | <input type="text"/> |
| 2. Médias libres, indépendants et pluralistes | <input type="text"/> |
| 3. Participation citoyenne et communication attentive à l'égalité entre les sexes au service du développement durable | <input type="text"/> |
| 4. Accès universel au savoir | <input type="text"/> |
| 5. Préservation de l'information, y compris le patrimoine documentaire | <input type="text"/> |
| 6. Autre (Facultatif – Veuillez préciser dans la boîte de commentaire ci-dessous) | <input type="text"/> |

Commentaire :

***29. Quel(s) programme(s) ou domaine(s) thématique(s) recommanderiez-vous d'interrompre ou de supprimer progressivement durant la période 2014-2017 ?**

| | |
|----------|----------------------|
| 1 | <input type="text"/> |
| 2 | <input type="text"/> |
| Autre(s) | <input type="text"/> |

37 C 5 questionnaire en français

*30. Comment l'UNESCO peut-elle utiliser au mieux les partenariats pour atteindre ses objectifs dans le domaine de la communication et de l'information ?

Prière d'évaluer chacune des modalités ci-dessous selon l'échelle indiquée.

| | Extrêmement efficace | Très efficace | Efficace | Peu efficace | Pas efficace |
|---|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| 1. Forger des partenariats avec le secteur privé | <input type="radio"/> |
| 2. Collaborer avec des associations professionnelles | <input type="radio"/> |
| 3. Utiliser les plates-formes communautaires ouvertes en ligne pour renforcer l'approche participative et mobiliser un soutien au niveau de la population | <input type="radio"/> |
| 4. Autre (Facultatif – Veuillez préciser dans la boîte de commentaire ci-dessous) | <input type="radio"/> |

Commentaire :

*31. L'UNESCO mène des activités dans plusieurs domaines spécialisés à travers un certain nombre de programmes intergouvernementaux et de programmes à vocation internationale. Parmi eux, quels sont ceux auxquels l'UNESCO devrait accorder la priorité en 2014-2017 ?

Veillez répartir un total de 100 points entre ces programmes afin d'en indiquer la priorité relative. Procédez par multiples de 5 (0, 5, 10, 15, ..., 100).

| | Nombre de points |
|---|----------------------|
| 1. Programme international pour le développement de la communication (PIDC) | <input type="text"/> |
| 2. Programme Information pour tous (PIPT) | <input type="text"/> |
| 3. Programme Mémoire du monde | <input type="text"/> |

Commentaire :

9. Efficacité et efficence de l'UNESCO

*** 32. Quelles mesures faudrait-il prendre pendant la période couverte par le 37 C/5 afin d'améliorer le rapport coût-efficacité de l'Organisation ?**

*** 33. Quels sont les principaux défis concernant l'efficacité opérationnelle de l'UNESCO auxquels il faudrait s'efforcer de répondre durant la période 2014-2017 ?**

| | Extrêmement important | Important | Moyennement important | Peu important | Pas important |
|---|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| 1. Structures organisationnelles inappropriées | <input type="radio"/> |
| 2. Déséquilibres entre personnel affecté au programme et personnel administratif | <input type="radio"/> |
| 3. Déséquilibres entre les ressources allouées au personnel et celles allouées au programme | <input type="radio"/> |
| 4. Procédures et mécanismes administratifs inefficaces | <input type="radio"/> |
| 5. Faible rapport coût-efficacité des opérations et de l'administration | <input type="radio"/> |
| 6. Augmentation des dépenses de sécurité, en particulier hors Siège | <input type="radio"/> |
| 7. Structures de gouvernance coûteuses | <input type="radio"/> |
| 8. Autre (Facultatif – Veuillez préciser dans la boîte de commentaire ci-dessous) | <input type="radio"/> |

Commentaire :

*** 34. Avez-vous des suggestions à faire pour introduire des innovations dans la structure et les pratiques de gestion des connaissances de l'Organisation ?**

10. Observations complémentaires

37 C 5 questionnaire en français

35. Avez-vous des observations complémentaires concernant le prochain Programme et budget pour 2014-2017 ? (facultatif)